

DEMOCRATIE ACTIVE

Participation citoyenne

Audenge Ville Résiliente

Atelier citoyen du mercredi 8 juin 2022

Echange sur la mobilité



Introduction :

Mercredi 8 juin, 8 membres de l'atelier citoyen se sont réunis pour échanger avec Madame le Maire et M. Evrard chef du service Transports et Mobilité de la COBAN, sur les sujets de la mobilité.

Au début de la réunion, nous sommes revenus sur le calendrier de l'année 2022. Nous avons réexpliqué le souhait de l'atelier citoyen de mettre en place un événement participatif.

Nous avons acté ensemble les étapes de l'évènement et du déroulement travaillé précédemment lors de nos ateliers :

- Une séquence d'introduction avec un discours du Maire et un mot d'un membre de l'atelier (à définir).
- Une phase participative : Trois plans où les personnes pourront mettre leur contribution. L'idée est de définir les endroits agréables à pied ou en vélo pour les cartographier sur une carte et établir un document type plan de déplacement.
- Une phase informative : avec des stands de différents partenaires.

Nous avons également échangé sur les retours de mails des personnes souhaitant continuer ou arrêter l'atelier citoyen. Les membres ont émis le souhait de faire rentrer de nouvelles personnes avant l'évènement du 15 octobre.

Après avoir fait le point, nous avons poursuivi la réunion par une phase participative. Nous avons souhaité que l'atelier puisse rencontrer Madame le Maire et Monsieur Evrard chef du service transports et mobilité de la COBAN pour un échange libre sur les questions de la mobilité.

Questions/ Réponses

➤ **L'atelier : Qu'est-ce que le Pays Barval ?**

Madame le Maire et Monsieur Evrard : Le Pays Barval regroupe 17 communes du territoire de la COBAN, de la COBAS et du Val de L'eyre. Barval signifie Bassin d'arcachon val de l'eyre. Ils sont regroupés pour travailler sur des questions telles que le SCOT, ou l'application MOBi, qui regroupent les offres de mobilité du territoire. Ils seront présents à l'événement du 15 octobre.

Il décide de travailler ensemble sur des compétences, afin de porter ensemble des grands projets sur plusieurs thématiques, santé, mobilité....

➤ **Quels sont les projets mobilité ?**

Sur le nord bassin, nous travaillons avec l'ensemble des 8 communes, depuis le 1^{er} janvier 2020, car nous avons constitué la communauté d'agglomération, les transports sont devenus à ce moment-là, une compétence obligatoire. Nous avons donc récupéré les compétences de la région en septembre 2019 pour assumer les transports scolaire, avec une compensation financière de la région.

En même temps, nous souhaitons développer un projet de développement des transports en commun, nous sommes à la phase des propositions et des orientations de ce développement. Nous rencontrons la région et le département sur ces sujets.

L'idée est de développer les transports en commun à l'intérieur des 8 villes et entre les villes.

➤ **Comment sont faites les études, est-ce que l'on interroge les usagers des transports en commun ?**

Il y a déjà eu beaucoup d'études sur ce territoire, la volonté des élus était de reprendre l'ensemble des études qui étaient faites de remettre à jour le diagnostic et de ne pas retomber dans une phase de consultation, afin d'être opérationnel plus rapidement, sachant que les études sont assez récentes.

Dans un second temps il y aura une phase de concertation avec un comité des partenaires, un panel représentatif du territoire, cela permettra de leur présenter les grandes orientations qui auront été pris par les élus de la COBAN, pour travailler sur les futurs réseaux urbains et les autres mobilités dans lesquelles on va apporter des nouveautés notamment le vélo.

➤ **Justement c'est un peu le fil conducteur de cet événement citoyen, apporter une contribution à la mobilité pour tous types de déplacement et proposer que des experts de la question puissent nous exposer les travaux en cours, en quelques mots pouvez-vous nous décrire les objectifs de ce plan de**

déplacements, les orientations pressenties et le calendrier pour notre propre réflexion, et apporter un éclairage pour qu'on puisse proposer des moments d'échange avec les audengeois ?

Concernant le calendrier quand nous avons récupéré la compétence transports nous avons pris les marchés déjà en cours, et nous voulions renouveler l'ensemble des marchés ensemble, nos marchés transport scolaire et transports à la demande arrivent à leur terme en été 2024, donc le but est de mettre en place le réseau urbain et d'autres actions dès septembre 2024. Donc là nous étions en phase de diagnostic en juin 2021, avec l'élaboration des scénarios, qui doivent être terminés et validés pour décembre 2022. Les délégations de service public sont des procédures assez lourdes. Elles comprennent un temps de réponse des entreprises, une analyse des marchés par la COBAN, les temps d'échange, de négociation... Il y en a pour une bonne année de procédure, pour le notifier début 2024, afin que l'entreprise retenue ait le temps de la mise en route.

➤ **Il y a un seul prestataire pour l'ensemble du réseau ?**

Oui

➤ **Quels types de transports sont pressentis et est-ce que c'est uniquement sur les voies de transports existants ?**

On va travailler sur plusieurs types de transports. Obligatoirement il y a le réseau urbain, mais il ne pourra fonctionner que si on met en place d'autres actions à côté. Comme une redéfinition du transport à la demande, pour les personnes les plus âgées. Et pour les plus jeunes faciliter le transport urbain sur les réseaux.

On va également redéfinir le vélo sur notre territoire, travailler sur des aménagements ou une nouvelle politique qui puissent permettre d'enlever une part modale des autosolistes et de les rediriger vers le vélo, l'urbain...

L'idée n'est pas d'enlever la voiture, mais simplement de choisir de nouveau transport pour enlever une part modale et avoir un réseau, notamment une RD3 moins saturée.

➤ **La piste cyclable est une bonne idée, mais déjà extrêmement utilisée ?**

La piste est utilisée, mais nous pouvons l'utiliser d'une façon différente et notamment pour une utilisation de travail, nous avons encore des parts modales à gagner sur le vélo pour les personnes habitant et travaillant sur le bassin.

➤ **Le souci est de mettre le vélo à la gare sans risque de se le faire voler car nous ne pouvons plus prendre le train avec le vélo, actuellement, le réseau n'est pas simple ?**

La réussite de la mise en place de ce réseau, va avec la mise en place d'actions complémentaires, nous souhaitons donc inclure des espaces de stationnement sécurisés

pour les vélos, des stations de gonflage et de favoriser le lien entre les différents transports.

➤ **Nous constatons un accroissement des vélos électriques à ce jour ?**

Effectivement le vélo électrique se développe de plus en plus sur notre territoire. Nous avons mis en place une aide au sein de la COBAN pour des personnes avec des petits revenus.

Nous avons fait un bilan en réunion des Maire sur cette aide qui a très bien fonctionné sur le territoire, le plafond peut évidemment être discutable. Mais on voit bien qu'il y a un développement de ce type de déplacement, mais pas que, car il y a de plus en plus de mode de déplacement innovant.

Nous n'avons pas un mode de déplacement unique, donc nous devons adapter le territoire à toutes les utilisations.

Mais surtout la facilité, la COBAN à intégrer le syndicat nouvelle aquitaine mobilité, qui est un syndicat transport basé à bordeaux, il coordonne les offres basées sur la région. Nous y avons adhéré pour faciliter l'accès à la mobilité : en effet, une personne au départ de Bordeaux, qui arrive à la gare de Biganos, ce sera de lui dire qu'à son arrivée en gare, nous pouvons lui proposer un vélo ou une voiture en libre-service. La facilité permettra de multiplier nos modes de déplacements et diminuer les déplacements en voiture.

➤ **Les aires de covoiturage fonctionnent très bien aujourd'hui :**

Oui, et de plus en plus.

Par rapport à ces complémentarités, la région est compétente en matière de TER, avec les gares de Marcheprime et Biganos. Lorsque l'on parle avec les autres maires on se rend compte que par exemple les ferrecapiens viennent aussi prendre le train à Marcheprime. Demain la fréquentation TER sur la ligne se développera encore, et là aussi il faudra ajouter des cars express.

Au-delà de notre développement à l'intérieur de notre territoire, nous devons aussi développer les déplacements plus larges en mettant en place des conventions que l'on passera notamment avec Bordeaux Métropole.

➤ **La COBAN a un transport à la demande qui doit être utilisé à l'intérieur de la COBAN, mais si nous devons aller sur le secteur de la COBAS, nous ne pouvons pas, est-il possible de trouver des solutions pour faire COBAN et COBAS ?**

Nous avons proposé un réseau à l'intérieur de notre territoire, mais le bureau d'études à très bien montrer que nous avons deux axes de travail sur notre territoire, d'un côté avec la

métropole de Bordeaux et de l'autre avec la COBAS. Notre souhait, notre volonté, c'est d'émettre des propositions pour montrer qu'il a beaucoup d'interaction entre nos territoires et de créer des liens.

- **Aujourd'hui un déplacement entre Audenge et la Teste pour un jeune c'est très compliqué, est-ce qu'il est possible de mettre une réglementation pour favoriser les déplacements ?**

C'est toute la complexité et notre chance car nous sommes bien desservis avec d'un côté un TER qui va devenir un RER métropolitain et de l'autre côté la 106, desservi par la 601 et qui prochainement va être desservie par des cars express qui vont compléter l'offre pour des trajets toutes les 15 minutes pour le nord et des TER toutes les 30 minutes pour le côté Ferret. Nous devons donc organiser notre réseau pour bien desservir ces nouvelles offres et répondre aux horaires qui seront augmenté.

Notre objectif entre autre et de desservir et simplifier les trajets.

- **Nous discutons beaucoup des trajets en bus depuis le début :**

Oui car nous avons commencé par développer ce point avec vous, mais souhaitons également revoir notre système de véhicule, aujourd'hui nous avons des autocars peut utiliser, peu maniable, mais avec un carburant propre et vert, mais nous souhaitons aller vers des véhicules plus simplifier, plus maniable.

- **Pourrons-nous mettre les vélos sur les nouveaux modes de transports :**

C'est une obligation légale maintenant, il faut intégrer des places dans les réseaux pour les vélos (Train, bus...)

- **Donc aujourd'hui nous pouvons mettre le vélo dans le bus ?**

Alors actuellement sur les autocars c'est très compliqué, mais il y a des expérimentations. Aujourd'hui c'est dans la soute, mais dans les Landes il y a une expérimentation sur un car de raque à vélo à l'arrière, nous attendons les retours, pour pouvoir peut-être le développer.

- **La piste cyclable pour Hougueyra :**

Elle sera réalisée par la COBAN, le projet est fait validé et approuvé. C'est un sujet important pour la COBAN, car le projet dépasse les 900 milles euros, ce n'est pas simple pour ce linéaire, sans compter les acquisitions foncières à la charge de la commune. Nous devons attendre que toutes les acquisitions soient faites, et nous espérons fin 2022, début 2023, si les acquisitions sont faites.

- **Le plan de déplacements actuels, nous parlons du plan de déplacements du vélo et qu'est qu'il en est du plan de déplacements à l'échelle des communes.**

La COBAN travaille déjà avec des communes, comme LANTON sur son schéma directeur vélo, avec Biganos sur leur plan de mobilité, avec Lège sur leur schéma des mobilités. La question qui revient souvent à la COBAN, c'est l'intérêt communautaire des pistes cyclables. En sachant qu'actuellement c'est la commune qui gère les pistes cyclables communales, et que la volonté des élus est que la COBAN travaille sur les pistes qui relient les communes entre elles. Pourtant les élus sont en train de revoir tout cela, car nous avons tous des envies et que les pistes sont très coûteuses. Nous redéfinissons les priorités dans nos villes à revoir, et la COBAN va accompagner sur des fonds de concours pour des pistes cyclables. Nous avons noté des pistes d'intérêt communautaire. Il y a différents autres aménagements pour les vélos dans les différentes rues, par du marquage au sol, des rues partagées... Il est intéressant que le service transport de la COBAN soit associé aux villes pour le plan de déplacements vélos pour avoir une cohérence sur l'ensemble du territoire.

- **Nous pensons que notre contribution va surtout être sur le vélo et le piéton, car entre les autres strates nous n'avons pas beaucoup de moyens, nous sommes limités sur ce sujet et nous pouvons être relayés sur des actions très locales. Nous sommes aussi ravis de connaître les actions mises en place sur le territoire. C'est l'idée de l'événement des informations locales et une partie plus participative pour contribuer aussi à ce développement.**

La COBAN n'a pas la compétence voirie qui appartient à la commune. En matière de compétences territoriales c'est toujours compliqué de définir qui s'occupe de quelle partie dans les différents domaines. Nous avons conscience que c'est compliqué en termes administratifs, mais une volonté de travailler tous ensemble sur des grandes questions telles que le logement ou la mobilité par exemple.

Madame le Maire rappelle qu'elle est preneuse de toutes les remontées des besoins, des priorisations des habitants pouvant être faites, d'autant plus avec cette idée de mapping. Nous souhaitons développer le vélo au sein de la ville, et nous poursuivons le plan de déplacements avec la mise en place d'équipements vélos. Nous allons travailler avec un bureau d'études pour certains tronçons notamment entre les écoles et les salles de sports. La ville a identifié des passages favorisés pour la pratique piétonne également, des passages plutôt verts. Mettre des points d'éclairage pour améliorer ses nombreux passages et nous sommes preneurs si vous souhaitez travailler sur ce type de projet.

Un projet qui va être mis en place sur notre territoire et un jalonnement cyclable, il sera mis en place avant l'été 2023, le cyclable et peu ou mal indiqué, cela va permettre de mettre en place des signalétiques spécifiques pour favoriser la pratique du vélo et de la marche. Les temps d'études sont très longs et malheureusement nous n'avons pas pu la mettre en place avant l'été 2022, mais nous constatons comme vous de nombreuses

personnes emprunter les départementales alors que les pistes cyclables existent, mais ne sont pas forcément signalées.

➤ **Qui s'occupe des routes départementales ?**

Lorsque les tubes appartiennent au département, le département peut faire des travaux de revêtement. Dans les faits, sur les travaux en agglomération c'est la ville qui finance les travaux, hors agglomérations c'est le département qui finance mais en demandant une participation de la ville.

➤ **La mobilité maritime :**

La COBAN a un volet également sur les navettes maritimes qui est intégrée au plan de mobilité. Par exemple, les horaires adaptés entre les navettes maritimes et les trains au départ d'Arcachon pour éviter de devoir remonter la presqu'île.

➤ **La mobilité voiture, est-ce que nous pouvons utiliser les pistes forestières ?**

Sur les pistes 209/210 nous passons par le quartier de Lubec, il y a des études qui ont été faites avec deux itinéraires dont un avec l'utilisation de cette piste. Les bureaux d'études notent que le passage sur les pistes paraît difficile. La ville d'Audenge, ne souhaite pas que la ligne de contournement passe par le quartier de Lubec.

Aujourd'hui cet itinéraire n'est pas retenu, ni adapté à l'heure actuelle pour la biodiversité, il paraît peu pertinent de construire une route au milieu de la forêt. C'est pour cela que nous avons abandonné le projet pour réfléchir à de nouveaux modes de déplacement.

➤ **Pourquoi pas un tram ?**

Parce que la piste cyclable est inadaptée par endroits et nous n'a pas les financements pour le volume par rapport à la fréquentation qui ne répond pas à la demande. Faire passer un tramway sur l'ancienne voie ferrée paraît presque impossible.

Notre travail, c'est vraiment gagner de la part modale sur l'autosolisme, nous sommes conscients que nous ne pouvons pas enlever la voiture, mais nous pouvons favoriser d'autre pratique.

➤ **Qu'est-ce que le transport à la demande ?**

Le TAD (Transport à la demande) est un service qui vient chercher la personne et qui l'amène à un point de déplacement en moyennant un tarif, comme un taxi, mais avec une inscription, et des critères d'éligibilité. Le prix du tarif ne correspond pas au prix du service, actuellement. Ce service va devenir un vrai service d'accompagnement pour les seniors et les PMR.

- **Serait-il possible de créer une sorte de Bla Bla Car pour mettre en relation des habitants entre l'offre et la demande d'un trajet ?**

Avec modalis on va rentrer dans l'air du Ub, pour avoir une plateforme au moins pour le covoiturage. Après certaines expérimentations seront faites comme une sorte d'autostop organisé, nous verrons le développement dans l'avenir.

- **Y a-t-il des projets de véhicules électriques au prêt ont déjà été faites ?**

Une expérimentation a été faite, avec un partenariat avec Renault, qui a mis des véhicules de prêt à la Mairie de Mios et Mairie de Biganos et le service a été utilisé, mais le partenariat s'est interrompu. Là on arrive dans l'air des UB, avec des points mobilités avec une offre hyper développée, de véhicule, d'aire de covoiturage, de libre-service... C'est à nous de définir qu'elle type de libre-service nous mettrons en place.

Il y avait aussi une expérimentation de vélo électrique en libre-service, sauf que comme c'était une expérimentation a été faite avec seulement deux bornes sur tout le territoire, et donc on se retrouver avec les vélos plus loin sur le territoire sans possibilités de le recharger ou de le laisser. Ça fonctionne mais on n'a une problématique aussi de ne pas prendre la place des loueurs de vélos.

Aujourd'hui si on veut que cela fonctionne pour 2024, il y a une idée des élus de travailler sur la simplification et la facilité des transports.

- **Est-il possible de mettre plus de sensibilisation, de marquage pour le passage des vélos notamment dans les rues à sens unique ?**

Le mapping qui sera effectué dans le cadre de l'événement pourra définir des zones et des rues dans lesquelles le marquage vélos serait à revoir ce qui permettra aussi à la municipalité d'avoir des axes, des endroits sur lesquelles intervenir en priorité.

Fin de réunion.

Nous avons conclu la réunion par cette dernière question, nous avons remis un point sur le fait que le budget participatif était toujours en cours et que tout le monde pouvait déposer son projet. Puis nous avons rappelé les prochaines réunions prévues.